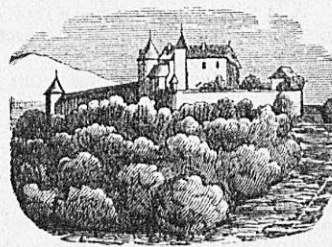




# LA GRUYÈRE



**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant le mercredi et le samedi.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 —  
 » » 6 mois, » 2 50  
 Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux  
 de poste.

**BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE**

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,  
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
 la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de  
 port.

BULLE, le 9 juin 1891.

## Bulletin politique.

Les journaux français annoncent que le ministre de l'intérieur va déposer un projet de loi instituant une rente aux travailleurs âgés ou hors d'état de gagner leur vie.

La constitution de cette rente est basée sur un versement quotidien fait par l'ouvrier pendant qu'il travaille, versement complété par une somme égale imposée au patron et une subvention de l'Etat.

Dès vingt-cinq ans, âge fixé par la loi, jusqu'à cinquante-cinq ans, soit pendant trente ans, l'ouvrier devra verser une somme de cinq à dix centimes par jour, et si ce versement est fait régulièrement pendant ce laps de temps, le patron sera tenu de faire un versement égal au profit de son ouvrier. L'Etat, de son côté, s'engage à compléter ce versement par une somme égale aux deux tiers de celles de l'ouvrier et du patron réunies.

Par cette combinaison et en prenant pour base 290 journées par an de travail effectif, l'ouvrier verserait de 14 à 28 fr. par année; cette somme, renforcée de la contribution imposée au patron et de la subvention de l'Etat, et capitalisées avec intérêts composés, permettra, paraît-il, de servir une rente de 300 à 600 fr., au bout de ce temps, à l'ouvrier qui aura effectué régulièrement ses versements.

Le projet de loi prévoit le cas où un ouvrier, après avoir versé sa contribution pendant un certain laps de temps, viendrait, par interruption de travail résultant de maladie ou d'infirmités, à ne plus pouvoir continuer ses versements; en ce cas, la loi assurerait à cet ouvrier une pension de secours dont le service serait couvert par le produit des pensions en déshérence, par des dons ou legs et par une contribution imposée aux patrons employant des ouvriers étrangers.

Des calculs faits approximativement montrent que la loi, dans le plein de son fonctionnement, c'est-à-dire après trente ans d'existence et en supposant que le nombre des ouvriers assurés soit de cinq millions et demi, imposera à l'Etat français une charge annuelle de cent millions de francs.

Comme le texte complet de ce projet de loi n'est pas encore connu, on ne saurait en discuter, mais, quoi qu'il en soit, sa présentation et, espérons-le, son adoption marquera dans les annales de la France une date autrement plus superbe que toutes celles des fastes militaires de la monarchie et de l'empire.

En se mettant carrément à l'étude de la question sociale et en essayant d'y remédier par une loi assurant l'existence et le repos aux travailleurs hors d'âge, la République française nous donne un bel exemple en même temps qu'une leçon.

Une leçon : de ce que, ayant fait nôtre la devise : *Un pour tous, tous pour un*, nous ne l'avons jamais mise en pratique là où elle devait l'être en premier lieu, c'est-à-dire dans le domaine social.

Nous avons six siècles de républicanisme sur le dos, nous avons dans le sang le virus de l'indépendance, nous sommes fiers de nos institutions et nous nous en montons le cou; nous faisons la roue comme des paons devant l'étranger qui gratte notre vanité, qui vante nos vallées, qui admire nos usages, nos fusils, etc., et, dans le fond, nous ne faisons pas un pouce en avant dans le développement des principes qui sont l'essence même de la démocratie.

La Constitution de 1848 a été un immense progrès; semblable à un phare, elle a éclairé notre peuple pendant 26 ans. On a retourné la mèche, remis de l'huile et nettoyé le tube en 1874, et, grâce à cette réparation, bien des dessous obscurs ont été mis au jour; mais, malgré cette recrudescence de clarté, nous ne voyons encore que ténèbres là où les Allemands et les Français commencent à voir clair.

En d'autres termes, moins imagés, la Constitution de 1874 a consacré de magnifiques libertés; elle a imposé des obligations nécessaires, des charges utiles,

des devoirs sacrés, mais elle a oublié de proclamer le droit à l'existence pour ceux qui, SANS FORTUNE, ont supporté ces charges, accompli ces obligations et rempli leurs devoirs de citoyen et d'honnête homme tant que l'âge et la santé le leur a permis.

Est-ce logique? Est-ce juste?

Non... Aussi devons-nous réparer cet oubli, compléter cette Constitution à l'exemple de la France, et surtout nous hâter dans cette réforme si nous ne voulons pas être devancés par l'invasion des idées anarchiques chez nos déshérités et si nous voulons avoir le terrain solide lors de la crise qui se prépare.

Il n'y a pas à dire, il faut que tous les citoyens auxquels on impose les charges et les obligations d'entretenir et de défendre l'organisation sociale et politique du pays soient assurés que, quoi qu'il puisse leur arriver dans le cours de leur existence publique ou privée, ils auront le pain quotidien garanti lorsque l'âge ou les infirmités ne leur permettront plus de le gagner.

Avec le courant des idées actuelles et du train dont elles marchent, il faut se hâter de décréter ce droit à la vieillesse tranquille, autrement on risque qu'au moment sérieux ceux qui ne possèdent que leur peau fassent la réflexion, assez logique d'ailleurs, que, n'ayant que cela en nue propriété, il serait ridicule d'aller l'exposer pour le compte et le profit de ceux qui ne veulent pas coopérer à sa conservation dans l'avenir.

Point n'est besoin d'insister sur la portée d'une telle réflexion; aussi conseillons-nous à tous ceux qui ont à cœur le bien de la patrie de travailler sans retard à la propagation de l'exemple donné par nos voisins.

(Feuille d'avis d'Aigle.)

## NOUVELLES SUISSES

### Assemblée fédérale.

Vendredi matin, le Conseil national a repris la discussion sur l'achat d'actions du Central.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 9

## DEUX SŒURS

PAR

ANDRÉ THEURIET

— Oni, répondit cette dernière, Prosper Baduel est un employé précieux et un honnête homme... César désire qu'il devienne à la fois l'associé et l'enfant de la maison, et en cela mes vœux sont entièrement conformes à ceux de ton oncle.

— Augustine, reprit M. Dumoulin, en s'adressant à sa sœur, tu vas voir à présent comment ta fille défère à nos désirs!... Quelle réponse as-tu faite à Prosper? demanda-t-il en se tournant vers Claudia.

— Celle que je vous aurais faite, mon oncle, si vous m'aviez consultée... Je l'ai remercié de sa démarche et lui ai dit que je n'avais pas l'intention de me marier... quant à présent.

— Tu as dit cela? s'écria Mme Tavan avec un commencement d'irritation.

— Oni, maman.

— Voilà ce que j'appelle une raison du premier numéro! ricana César en haussant les épaules; tu n'en as pas d'autres?

— Pardon, mon oncle, répliqua-t-elle d'une voix ferme,

j'en ai une autre, que je n'ai pas donnée à M. Prosper, afin de ne pas le mortifier... c'est qu'il ne me plaît pas.

— Il ne te plaît pas? répéta César en mimant sarcastiquement le ton de sa nièce; sac à papier, tu es bien difficile!... Comment faut-il donc être bâti pour te plaire? Prosper est robuste, sain de corps et d'esprit...

— Laborieux, très entendu aux affaires; un garçon rangé et de bonne conduite, continua Mme Tavan; que lui reproches-tu?

— Rien, maman... Je ne nie pas ses qualités, j'ai pour lui beaucoup d'estime; mais quand il s'agit de mariage, l'estime ne suffit pas, il faut aussi qu'il y ait de l'affection.

— Tout cela, c'est de la phrase! s'écria impatiemment M. Dumoulin; quand vous serez mariés, tu feras comme les autres et tu aimeras ton mari.

— Non, mon oncle, je ne le crois pas... Et si nous nous épousions, nous nous rendrions très malheureux l'un et l'autre... Ce n'est pas ce que vous désirez, n'est-ce pas?

— Je n'ai pas à discuter avec une morveuse! répliqua rudement César; ta mère sait mieux que toi ce qui te convient, et elle est de mon avis... Oni ou non, veux-tu nous obéir, ou entends-tu te révolter contre notre autorité?

— J'ai toujours obéi à ma mère, répondit Claudia avec fermeté, mais je la crois trop raisonnable, ainsi que vous, mon oncle, pour me contraindre à épouser un homme que je n'aime pas.

— Tu ne l'aimes pas, fulmina César exaspéré, je vais te dire, moi, pourquoi tu ne l'aimes pas!... C'est que tu t'es mis un autre amour en tête... Oh! je ne suis pas avengle et j'ai bien vu dimanche de quoi il retourne... Tu t'es amourachée

de ce flandrin de professeur que nous avons eu la sottise de recevoir ici!... Un joli parti, ma foi, pour une demoiselle Tavan, que ce régent de collège qui gagne à peine de quoi nouer les deux bouts!... Oni, ma sœur, voilà le choix qu'a fait ta fille... Avant-hier, aux Grangettes, j'ai surpris ce pion en train de lui conter des douceurs... Ose donc me démentir; ose-le!... s'exclama furieusement César en saisissant le bras de sa nièce et en le secouant.

Mais Claudia, muette et impassible, ne sourcilla pas. Elle restait sans répondre, les yeux fixés à terre, les lèvres serrées.

— Est-ce vrai, Claudia? demanda à son tour Mme Tavan d'une voix sévère.

Même silence obstiné, même visage fermé et indéchiffrable. — Elle nous nargue! grommela César, elle joint l'obstination à l'effronterie...

— Pas de gros mots, César, interrompit la mère en se plaçant entre son frère et sa fille. Si ce jeune homme a été assez indélicat pour abuser de notre hospitalité, désormais notre porte lui sera fermée et je me charge de lui dire son fait, s'il insiste pour être reçu... Maintenant, Claudia, assez d'enfantillages et écoute-moi: Prosper va devenir notre associé, il t'a demandée en mariage, c'est un brave garçon qui nous plaît... Tu ruinerais nos projets et tu compromettrais nos intérêts en le refusant... Je te donne vingt-quatre heures pour réfléchir et pour m'apporter une bonne réponse.

— J'ai suffisamment réfléchi, maman, n'insistez pas, c'est inutile.

— Tu es une entêtée et une égoïste! s'écria Mme Tavan, que sa nature passionnée et irritable emportait à son tour.

ndre :

l de confiance, pour la  
 u du journal. [393

et rouges, garantis na-  
 à des prix excessive-  
 avantageux.  
 s fins et liqueurs.  
 sition des clients.  
 ecroux, liquoriste,  
 e la Gare, Bulle.

ndre :

ns Crédit foncier.  
 BILLET, avocat, Bulle.

DUER

7 tout neuf, bien exposé  
 u du journal. [364

uer :

at. [247  
 T-BERTHET, à Bulle.

uer :

S'adresser à ESSEIVIA  
 Bulle. [377

SOLUBLE

hard

TE QUALITÉ

INSTANTANÉE

ous le St-Michel,

omenade, Bulle.

S PRIX :

otonnes, toiles, étof-

essieurs, chemises en

cotons, essuie-mains,

cion de lingerie sur com-

mercerie, blouses, mou-

le marchandises en

cture, telles qu'étoffes

eurs, couronnes mortua-

Pauline Salliv-

MIERRE

urgien-dentiste

BULLE [86

OEa les 12 et 13 juin.

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX



A la votation, l'entrée en matière sur l'achat des actions est votée à l'appel nominal par 91 voix contre 39 et 2 abstentions.

Grand débat samedi matin, au sujet de l'amnistie des Tessinois compromis dans les événements de Bellinzzone. Les auteurs de la motion réclamant cette amnistie ont rappelé qu'une mesure de ce genre avait été prise déjà en 1855, lors des troubles au Tessin, et en 1856, lors des affaires de Neuchâtel.

Le droit de vote illimité de la Confédération dans les assemblées des actionnaires est rejeté.

**Employés postaux.** — Les employés postaux de Berne, Lausanne, Genève, St-Gall, Hérisau, Soleure, Coire, Zurich, Aarau, Lucerne, Olten et Bienne demandent, par une pétition à l'Assemblée fédérale, une augmentation de leurs traitements.

En 1887, une demande pareille avait été adressée aux Chambres et, le 7 décembre 1888, elle fut appuyée par une motion de MM. les députés aux États Ruchet, Jordan-Martin, Gavard et Boasy.

En décembre 1890, le département des postes demandait un crédit de 200,000 fr. pour faire droit aux vœux des pétitionnaires; mais ce crédit fut réduit de moitié. Dès lors, M. Schmid et d'autres députés au Conseil national soulevèrent de nouveau par une motion la question de l'augmentation du traitement des employés des postes et télégraphes.

La nouvelle pétition demande que le crédit que les Chambres ont retranché du budget en décembre 1890 soit porté comme crédit supplémentaire au budget de 1891 afin de permettre au département des postes de procéder à des améliorations que recommandait chaudement le message accompagnant le dernier projet du budget et que salueront avec joie tous les employés des postes.

**Le sixième centenaire de la Confédération suisse à Paris.** — La colonie suisse de Paris, qui compte près de 30,000 personnes, afin de laisser à ses nationaux la possibilité de se rendre en aussi grand nombre que possible en Suisse le 2 août, a décidé que le 6<sup>me</sup> centenaire de la Confédération serait célébré à Paris le dimanche 12 juillet. La fête débutera le matin, au Trocadéro, par un grand concert, auquel toutes les sociétés suisses de Paris prendront part.

Outre les chants patriotiques les plus connus, on y entendra trois productions tout à fait autochtones: l'exécution par M. Locher, de Berne, sur le bel orgue du Trocadéro, de l'*Orage dans les Alpes*; puis trois *yodler* authentiques d'Appenzell, et enfin le *Ranz des vaches*, par M. le notaire Currat.

L'idée du comité, présidé par M. Lardy, a été d'associer, dans la plus large mesure possible, les enfants à la cérémonie du 12 juillet. Aussi, après le concert du Trocadéro, on se rendra dans la galerie Rapp, où aura lieu la fête spécialement consacrée à la jeunesse. Là, dix grands buffets, bien installés, permettront à chacun de se restaurer dans des conditions modestes. Puis une distribution sera faite aux enfants d'un résumé de l'histoire suisse et d'un diplôme commémoratif du 600<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Suisse.

Outre diverses réjouissances, dont le programme n'est pas encore définitivement arrêté, telles que bals, jeux, etc., un nouveau concert aura lieu où les sociétés suisses et les principaux artistes de la matinée se feront entendre de nouveau. Le soir, des

banquets auront lieu dans les locaux respectifs de chacune des sociétés qui auront pris part à la fête.

**Accident aux travaux militaires.** — Les sapeurs du génie de la III<sup>e</sup> division passent actuellement leur cours de répétition à St-Maurice. Ils avaient établi une passerelle sur le Rhône, dont le courant est très violent ces jours-ci. Une partie de cette passerelle s'est brusquement effondrée samedi matin et les treize hommes qui s'y trouvaient ont été précipités dans le fleuve.

On est parvenu à les sauver. M. Lang, capitaine-instructeur, qui est descendu sur une poutre jusqu'au pont de Massongex, a pu atterrir.

**Littérature nationale.** — Le *Journal des débats* annonce que notre compatriote, M. Virgile Rossel, a obtenu le prix Guérin (1000 fr.) pour sa belle histoire littéraire de la Suisse romande. Le prix a été décerné le 4 juin par l'Académie française.

**Tir national français.** — Le comité central de la Société fédérale des carabiniers a désigné M. G. Favon, conseiller national, pour présenter à l'occasion du 4<sup>me</sup> concours national français de tir, à Lyon, la bannière fédérale.

**Ligue internationale de l'enseignement.** — M. le sénateur Jean Macé, président de la Ligue internationale de l'enseignement, a présenté à M. le président de la République le vice-président de la Ligue pour la Suisse, M. Jules Jørgensen, député (Neuchâtel). Cette entrevue a été des plus cordiales, et M. Carnot s'est entretenu plus d'une demi-heure avec notre compatriote. C'est avec une sollicitude très marquée que M. le président de la République s'est intéressé au développement de la Ligue en Suisse.

Enfin, dans le courant de la conversation, M. Carnot a rendu hommage à la supériorité des institutions républicaines helvétiques en ce qui concerne l'instruction populaire en général, la gymnastique et les sociétés de tir suisses, qu'il qualifie de « premières du monde ». *(Croix fédérale.)*

**Ecole de domestiques.** — Une école pour les domestiques du sexe féminin vient d'être créée à Berne, par les soins de l'association suisse des femmes. L'école pourra recevoir 12 élèves internes. La durée de l'enseignement est fixée à trois mois au minimum. Coût de l'écolage, y compris nourriture et logement, 60 fr.

**Zurich.** — Des orages de grêle d'une violence inouïe se sont déchainés samedi soir en un grand nombre de points du canton de Zurich, détruisant toutes les espérances des agriculteurs. Dimanche matin arrivaient de tous côtés par le télégraphe des nouvelles sur les dégâts affreux causés en quelques minutes.

Les cultures sont entièrement ravagées à Bulach, Schöpfheim, Steinmauer, Høgg. Il ne reste plus un rameau, plus une feuille aux arbres. Les pousses et les bourgeons de la vigne ont également été détruits. Les fenêtres des maisons et des églises ont toutes leurs carreaux brisés.

**Berne.** — L'ex-impératrice Eugénie est arrivée jeudi après midi à Berne, venant d'Interlaken. Elle est descendu au Bernerhof.

**Lucerne.** — M. Heller, syndic de Lucerne, radical, a été élu conseiller national en remplacement de M. Wüst.

**Schwytz.** — L'impératrice Frédéric est arrivée à Brunnen, où elle fera un court séjour.

**Zoug.** — On a découvert mardi dernier, dans un fenil, à Kemmaten, près de Cham, un cadavre d'homme dans un état de décomposition avancé. Les papiers trouvés dans les vêtements ont montré que le défunt est un Italien. Des blessures à la tête font présumer que la mort est due à un crime.

**Tessin.** — Le procès Scazziga a commencé hier devant le tribunal de district, composé des avocats Stefani et Monighetti et de M. Gianetta, agriculteur. Les tribunes sont comblées. Scazziga a l'air abattu.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

**France.** — Le roi Milan ne s'ennuie pas à Paris.

On assure, dit le *Figaro*, qu'en l'espace de quarante-huit heures il a gagné quelque chose comme cent trente mille francs au baccara.

Ça vaut bien la liste civile serbe.

Mardi a eu lieu à Evreux, devant une énorme affluence, l'exécution de Firoteux, condamné à mort le 17 avril dernier pour assassinat.

Réveillé par le directeur de la prison de Gaillon, par le procureur et par son substitut, Firoteux a appris sans sourciller la terrible nouvelle.

Il s'est entretenu un instant avec l'aumônier et a dit à tous ceux qui étaient là :

« Vous verrez que je suis un homme. J'ai commis un crime qu'il est juste que j'expie, mais je me montrerai courageux jusqu'au bout. »

Il a tenu parole; il s'est placé de lui-même sur la bascule et est mort sans défaillir.

L'assassin Gimon, condamné à mort par la cour d'assises de Seine-et-Marne, vient d'être gracié. « Il n'y a donc plus moyen de se faire raccourcir, maintenant! » s'est-il écrié cyniquement lorsque le procureur de la République est allé lui porter la bonne nouvelle.

Il ne se passe pas de jour sans que l'on ait à annoncer la déconfiture d'un ou de deux banquiers. La plus importante est celle du banquier Jouanno, directeur de la Caisse des Reports, qui laisse un déficit d'une dizaine de millions, lequel pèse particulièrement sur les maisons qui opèrent surtout sur les rentes d'Etat à la Bourse. M. Jouanno ayant accepté d'être, à ses risques et périls, le bailleur de fonds de l'Exposition de Moscou, avait avancé un million et demi à cette entreprise. Il espérait ainsi arriver à faire de très grandes affaires en Russie où il avait été reçu par le ministre des finances. La débâcle est survenue avec la réalisation des rêves de cet émule de Berneau-Macé.

**Italie.** — Les pertes dans la vallée de Suze sont incalculables. A Gerbola, six maisons et la fabrique de briques ont été emportées par les eaux; à Codio, six maisons. A Borgone, trois sont détruites. Les campagnes sont encore couvertes par les eaux.

A Venise et à Milan, une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie à 2 h. 8 m. du matin, mais n'a causé aucun dégât.

A Vérone, les secousses, précédées de mugisse-

— Egoïste!... riposta vertement Claudia, c'est vous qui l'êtes en exigeant que je me sacrifie à des convenances purement commerciales.

— Ne m'échauffe pas les oreilles avec tes airs de raisonneuse impertinente! Tu oublies que tu es mineure et que tu n'es pas encore maîtresse de tes actions.

— Je suis maîtresse de mon cœur, et personne ne me forcera à dire oui, quand je pense non.

— Dans tous les cas, tu dois m'obéir jusqu'à ta vingt et unième année, et je saurai bien te faire joindre, moi!... Une dernière fois, veux-tu épouser M. Baduel?

— Non, maman, c'est impossible.

— C'est bien... Monte dans ta chambre, tu n'en sortiras plus qu'avec ma permission... Demain, je te ferai savoir comment j'entends désormais me comporter avec toi.

Claudia alluma son bougeoir d'une main tremblante, mais au moment de s'éloigner, sa sensibilité prit le dessus et elle revint vers Mme Tavan avec des yeux pleins de larmes.

— Maman, supplia-t-elle, ne me quitte pas ainsi!... Je suis au désespoir de t'avoir fâchée... Mais, vrai, je ne peux pas... C'est plus fort que moi!

Mme Tavan, d'un geste impérieux, l'éloigna et lui montra la porte :

— Tu t'entêtes?... Moi aussi, répliqua-t-elle. Bonsoir!

Claudia se dirigea lentement vers l'escalier. En passant devant M. Dumoulin, elle lui murmura tristement :

— Bonsoir, oncle César!

L'oncle César lui tourna le dos sans répondre. Alors elle disparut et gagna la chambre où Françoise, déjà couchée, mais ayant gardé sa bougie allumée, l'attendait impatient-

ment :

— Conte-moi tout, dit celle-ci à sa sœur; de quoi s'agit-il? Tu as la figure renversée... Est-ce qu'on t'a parlé de M. Tournier?

Claudia se borna à secouer la tête :

— Laisse-moi, répondit-elle, je suis lasse, il m'est impossible de te rien dire ce soir.

Elle posa son bougeoir sur la tablette de la cheminée et se mit à dénatter nerveusement ses cheveux qui s'éparpillèrent sur ses épaules.

— Quelle humeur! reprit ironiquement Françoise, il paraît que les choses ne marchent pas à ton gré...

Puis, voyant que sa sœur continuait à procéder silencieusement à sa toilette de nuit, elle se renfonça sous ses couvertures.

— A ton aise! ajouta-t-elle d'un ton vexé, en soufflant sa bougie.

Claudia s'était déshabillée lestement. A son tour, elle éteignit sa lumière, s'étendit dans son lit et, la tête enfouie dans son oreiller, elle feignit de dormir. Mais quand la respiration égale et rythmée de Françoise l'eut avertie que celle-ci commençait à s'assoupir, elle releva la tête, s'accouda à son traversin et se mit à réfléchir.

En face d'elle, la fenêtre sans persiennes laissait voir dans l'intervalle des rideaux de mousseline un coin de ciel où les étoiles scintillaient, — ces mêmes étoiles qui, deux jours avant, dans le verger de Dingy, s'étaient levées pour saluer sa première soirée d'amour. — Deux jours seulement, et comme déjà les obstacles se dressaient à l'encontre de cet amour naissant!... Certes, elle avait bien pensé qu'elle au-

rait à lutter contre les préventions de son oncle; elle connaissait son faible pour Prosper Baduel et elle pressentait qu'un jour ou l'autre M. Dumoulin lui proposerait d'épouser le premier commis; mais elle ne supposait pas que les événements se précipiteraient avec une pareille rapidité; elle croyait que Prosper attendrait encore au moins un an avant d'oser déclarer, et d'ici là, avec l'assistance de sa mère, elle espérait que Maurice couperait l'herbe sous les pieds du présomptueux commis. — Et brusquement tout lui manquait à la fois; sa mère, qu'elle regardait comme une alliée, se montrait aussi impatiente que l'oncle César de la marier à Baduel. — Que signifiaient les menaces dont on l'avait effrayée ce soir? Quelles mesures essaierait-on de prendre pour vaincre son obstination? Si violentes qu'elles fussent, elle se jurait de les rendre inutiles, car elle avait hérité de la ténacité et de l'énergie maternelles. On pouvait l'enfermer dans un couvent jusqu'à sa majorité, on ne parviendrait pas à la faire fléchir. Elle avait donné son cœur et ne le reprendrait point.

Sûre d'elle-même, elle éprouvait un milieu de ses appréhensions une intime volupté à souffrir pour celui qu'elle aimait. Dans cet obscur silence de la nuit qui grossit et exagère tout, son amour grandissait et elle se sentait capable des plus courageux sacrifices. — Mais Maurice serait-il aussi patient, aussi persévérant qu'elle? Une fois qu'il ne la verrait plus, ne se rebuterait-il pas devant le mauvais vouloir de l'oncle César et de Mme Tavan? Elle avait entendu dire que les hommes résistent mal à l'épreuve de l'absence, et son cœur se serrait, ses yeux se mouillaient à la pensée que cet amour, dont elle était si fière, pouvait périr misérablement comme une plante qui manque d'eau et de soleil. — Le som-

ments qui ont provoqué ces très fortes et ont été causés par s'est enfui des maisons est mortellement sonnant est mortellement sont tombées.

A Marcenigo, trois personnes ont été tuées par une secousse de tremblement de terre. On parle d'une secousse à Pavie, le tremblement de terre a été ressenti sud-ouest au nord.

La secousse a été ressentie à Milan, Palmanova, Brescia et Venise. A la Chambre, M. Miniscalchi, le que la secousse a tout le pays, pres-

**Allemagne.** — Un causé des dégâts de l'Allemagne. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Autriche-Hongrie.** — Un causé des dégâts de l'Autriche-Hongrie. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Russie.** — Un causé des dégâts de la Russie. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Chili.** — Un causé des dégâts du Chili. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**CANTON.** — Un causé des dégâts du canton. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Conseil d'Etat.** — Un causé des dégâts du conseil d'Etat. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Grand Conseil.** — Un causé des dégâts du grand conseil. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Loi fédérale.** — Un causé des dégâts de la loi fédérale. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Anniversaire.** — Un causé des dégâts de l'anniversaire. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Anniversaire.** — Un causé des dégâts de l'anniversaire. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Anniversaire.** — Un causé des dégâts de l'anniversaire. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Anniversaire.** — Un causé des dégâts de l'anniversaire. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Anniversaire.** — Un causé des dégâts de l'anniversaire. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Anniversaire.** — Un causé des dégâts de l'anniversaire. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Anniversaire.** — Un causé des dégâts de l'anniversaire. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Anniversaire.** — Un causé des dégâts de l'anniversaire. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Anniversaire.** — Un causé des dégâts de l'anniversaire. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Anniversaire.** — Un causé des dégâts de l'anniversaire. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Anniversaire.** — Un causé des dégâts de l'anniversaire. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Anniversaire.** — Un causé des dégâts de l'anniversaire. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Anniversaire.** — Un causé des dégâts de l'anniversaire. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Anniversaire.** — Un causé des dégâts de l'anniversaire. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Anniversaire.** — Un causé des dégâts de l'anniversaire. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Anniversaire.** — Un causé des dégâts de l'anniversaire. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Anniversaire.** — Un causé des dégâts de l'anniversaire. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Anniversaire.** — Un causé des dégâts de l'anniversaire. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Anniversaire.** — Un causé des dégâts de l'anniversaire. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-

**Anniversaire.** — Un causé des dégâts de l'anniversaire. A une remorqueuse de de résine. La remorqueuse a été détruite par les flammes. Un mate-



VARIÉTÉS

Duel à mort,

par ALBERT CIM.

Il y avait quinze jours que Félix Séraphin Cabrilat était entré, en qualité de troisième élève, à la pharmacie la plus importante de Chèvremont-en-Bresse, quand, un soir d'octobre, le timbre de la porte retentit et une jeune fille, une mignonne petite blonde aux yeux bleus et aux joues roses, apparut tout essoufflée sur le seuil de l'officine. Cabrilat, qui était en train de découper des étiquettes, s'élança, comme c'était son devoir, à la rencontre de cette cliente. Mais le premier élève, Nestor Richefeu, qui, en principe, ne se dérangeait jamais, à moins qu'il ne s'agît, comme à présent, de quelque frais minois, avait déjà planté là le traité de chimie organique dans lequel il paraissait plongé, et s'inclinait le plus galamment du monde devant la jeune personne.

— Mademoiselle ! Vous désirez, mademoiselle ?  
— Monsieur... Je viens... C'est pour mon père, monsieur... Il a pris froid... Il était parti dès le matin à la chasse, et il est revenu avec une douleur dans l'épaule... une douleur très vive, qui le tient là, comme cela, dans le haut du dos, dans tout le bras... Il ne peut se remuer, et il souffre, il crie...  
— Rhumatisme aigu, insinua Richefeu.  
— Nous l'avons frictionné avec de l'alcool camphré...  
— Pas mauvais... oui... opina l'aspirant apothicaire.

— Mais cela n'a rien fait, monsieur, rien du tout ! Alors j'ai couru chez le docteur Morel, notre médecin... Par malheur, il n'est pas chez lui. Et comme j'allais rentrer, j'ai pensé que... peut-être... vous pourriez me... me donner quelque chose qui soulagerait mon pauvre papa.

— Certainement, mademoiselle ! Rien de plus facile ! Je vais vous préparer ce que le docteur Morel lui-même aurait ordonné. C'est tout comme si vous l'aviez vu... Une lotion infaillible, un baume souverain !

— Combien je vous remercie !  
— Dans une petite demi-heure ce sera prêt, mademoiselle. Je vous enverrai cette lotion... A moins que vous ne préfériez attendre ?

— Oh ! non, monsieur ! J'ai hâte d'être de retour... Ne manquez pas surtout, n'est-ce pas, monsieur ?  
— Oh ! n'ayez crainte !... Mademoiselle, j'ai bien l'honneur...

Et Nestor Richefeu, qui avait reconduit la jeune fille jusque sur le trottoir, referma la porte.

— Soudain il se frappa le front.  
— Imbécile que je suis ! Triple brute !  
— Quoi donc ? *Keski* te prend ? demanda le deuxième élève, Théodule Lardenois, qui, retenu dans le laboratoire contigu à la pharmacie, n'était arrivé qu'au milieu de l'entretien.  
— Son adresse ? Où demeure-t-elle, cette petite ? Cabrilat ! Vite, nom d'un chien, cours après !  
(A suivre.)

Impuretés du teint,

rougeur, feux, boutons, glandes disparaissent avec une cure de Dépuratif Golliez au brou de noix, phosphates et fer. Dépuratif agréable au goût et plus actif que l'huile de foie de morue. Exigez sur chaque flacon la marque des deux palmiers. Vente en gros : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

CAMILLE ROBADEY, rédacteur.

qu'intriguait sa présence insolite à la caisse et qui, lui voyant les yeux rouges, la mine préoccupée, se demandait entre elles « ce qu'il pouvait bien y avoir là-dessous. » Parfois aussi, une cliente plus familière se penchait vers le grillage et disait à Mme Tavan :

— Tiens, votre demoiselle est avec vous maintenant ? Vous voulez donc en faire une commerçante ?  
A quoi la mère répondait brièvement :

— Oui, je veux qu'elle s'initie aux affaires.  
— Vous avez bien raison, madame Tavan ; il est bon que les enfants apprennent par eux-mêmes comment on arrive à gagner de l'argent... Seulement, c'est un peu dur, quand on n'en a pas l'habitude ; n'est-ce pas, mademoiselle Claudia ?

Claudia rougissait sans répondre. Il lui semblait que les gens lisaient sur sa figure pour quel motif on la tenait cloîtrée derrière le grillage de la caisse... Dans les moments d'accalmie, elle se remettait à réfléchir : — Cette longue journée supplicieuse serait suivie d'autres, journées également monotones et douloureuses, et elle n'en pouvait prévoir le terme. Elle ne saurait plus rien de Maurice et il serait comme mort pour elle.

A cette pensée, des larmes lui montaient aux yeux ; en dépit de ses efforts pour les retenir, elles tombaient sur le papier du registre et s'y étendaient, mélangées à l'encre des chiffres.

(A suivre.)

— On nomme M. Corminboeuf, Jules à Estavayer au poste de garde-pêche du lac de Neuchâtel (section d'Estavayer).

**Lettre ouverte.** — Notre courageux confrère de l'Union tourne en ridicule le *Confédéré* pour avoir adressé une lettre ouverte au Conseil fédéral.

Il a eu grandement tort. Il va bien sans dire qu'on n'en a tenu aucun compte dans les sphères fédérales. Nous sommes d'accord.

Le *Confédéré* a cependant bien fait, pour deux raisons. Il a enfin prouvé qu'il n'avait plus cette confiance aveugle d'autrefois dans nos autorités supérieures. Et il aura contribué à la faire diminuer aussi dans l'esprit de nos minorités cantonales qui ont cru trop longtemps que c'est de Berne que viendrait le salut.

Il faut donc prendre cette lettre ouverte absolument au sérieux. Nous saisissons cette occasion pour en féliciter l'auteur.

Puisque nous parlons de nos pères de la Patrie et que la question du Musée national est encore pendante, nous dirons que c'est à une seule condition que cette création se justifie : c'est qu'on y place définitivement, et pour n'en plus sortir, toutes les trop nombreuses antiquités parlementaires qui siègent à Berne, pour se moquer de nous.

La *Liberté* de dimanche dit qu'« il est difficile d'accumuler en quatre lignes plus d'erreurs historiques et dogmatiques » en parlant de notre dernier article sur les Juifs.

Nous protestons énergiquement, d'autant plus que notre confrère ne s'est pas donné la peine de justifier cette affirmation.

S'il veut le faire, comme il le doit en somme, nous serons heureux de pouvoir apprécier sa science théologique et, s'il nous persuade, nous nous déclarerons franchement vaincu.

**Foudre.** — Dimanche soir, vers 7 heures, un violent orage s'est formé sur le versant occidental du Glouboux et a pris la direction du nord. Sur le parcours de cet orage, la foudre a atteint plus de dix poteaux de téléphone, à partir de Cottens dans la direction de Neiruz. Ces poteaux ont été littéralement épluchés. On a trouvé des éclats de bois qui n'avaient pas moins de trois à quatre mètres de longueur. Il n'y a pas eu d'autres dégâts.

GRUYÈRE

**Bulle-Romont.** — A l'occasion de la foire, la C<sup>o</sup> du chemin de fer Bulle-Romont organisera jeudi 11 courant un train spécial pour voyageurs et bestiaux, avec la marche suivante :

Bulle	dép.	4 h. 50 du soir.
Vaulruz	arr.	5 h. 05 »
Sales	>	5 h. 15 »
Vuisternens	>	5 h. 25 »
Romont	>	5 h. 42 »

ger. La pensée que Claudia allait être molestée à cause de lui le désola ; pénétré de honte et de compassion, il s'enfuit dans le coin le plus obscur du magasin afin de dérober au moins à la victime la vue de celui qu'elle devait regarder comme son persécuteur.

Il lui fallut néanmoins reparaitre devant Claudia, à l'heure du dîner de midi. Ce repas, ordinairement animé et gai, fut cette fois particulièrement maussade. L'oncle César et Mme Tavan affectaient de ne parler qu'au seul Baduel, et celui-ci, décontenancé, n'osant lever les yeux sur les jeunes filles, répondait tout de travers et d'une façon monosyllabique. Claudia restait muette, impénétrable et très digne. Française, aiguillonnée par la curiosité, s'agitait impatiemment sur sa chaise et observait avec étonnement les énigmatiques figures de Prosper et de sa sœur. — On ne s'attarda pas à table, et, dès qu'on se fut levé, Mme Tavan redescendit au magasin avec sa fille aînée.

Pour Claudia, l'après-midi se traîna pareille à la matinée, — lourde, anxieuse et triste. — La jeune fille n'avait même pas le loisir de penser à Maurice. A chaque instant sa méditation était coupée par les exigences de la vente. Elle tressaillait, fiévreuse, au son de la voix précipitée d'une vendeuse annonçant son comptoir : « Accolade !... Une paire de gants, 1 fr. 95 ; un chapeau de paille, 5 fr. 25. Deux mètres de rubans à 1 fr. 20 ! » — Les chiffres se bronchaient devant ses yeux ; elle se trompait dans son addition, recommençait et se trompait encore. Elle entendait, comme dans un cauchemar, les marchandages des clients, le monotone : « Et avec ça, madame ? » des employées. Elle avait à subir le supplice du malicieux espionnage des demoiselles de magasin,

ments qui ont produit une grande panique, ont été très fortes et ont eu lieu à 2 h. 3. La population s'est enfuie des maisons ; la sous-directrice d'un pensionnat est morte de frayeur. Quelques cheminées sont tombées.

A Marcenigo, trois maisons se sont écroulées et ont fait trois victimes. A Treguano, beaucoup de maisons ont été endommagées. A Badicalavena, 17 personnes ont été retirées vivantes des décombres.

A 6 heures du matin, on a ressenti une autre secousse. On parle de dégâts dans toute la province. A Pavie, le tremblement de terre a été ressenti à 2 h. 5.

A 2 h. 7 du matin, une secousse de tremblement de terre a été ressentie à Ferrare, dans la direction du sud-ouest au nord-est.

La secousse a été ressentie à Domo Dossola, Bellune, Milan, Palme, Modane, Ferrare, Florence, Ravenna, Brescia et Pavie.

A la Chambre, répondant à une interrogation de M. Miniscalchi, le ministre de l'intérieur a déclaré que la secousse a été très forte et très longue dans tout le pays, prenant le caractère d'un tourbillon.

**Allemagne.** — Les orages de mercredi ont causé des dégâts considérables dans plusieurs parties de l'Allemagne. A Mayence, la foudre est tombée sur une remorqueuse chargée de charbon, de pétrole et de résine. La remorqueuse est devenue la proie des flammes. Un matelot a péri.

**Autriche-Hongrie.** — Mercredi, entre midi et trois heures, un orage terrible a éclaté sur Vienne. La foudre est tombée en trente endroits de la ville, causant plus ou moins de dommages. Deux gamins, qui jouaient avec des camarades, ont été tués, deux autres gravement blessés. De nombreuses personnes ont été assourdies par les coups de foudre.

**Russie.** — Un fait extraordinaire vient de se passer à Belgorod, gouvernement de Koursk ; plus de 500 aigles se sont abattus ces jours-ci sur une forêt, tout près de la ville ; ils ont tué et mangé dix chevaux et plus de quarante moutons.

Les habitants de Belgorod, effrayés, se sont enfermés dans leurs maisons jusqu'à ce que les aigles eussent quitté le pays. Plusieurs moujiks ont été attaqués par ces bêtes et tous plus ou moins gravement blessés.

**Chili.** — Vendredi soir, un immense incendie a éclaté à Santiago. La légation d'Allemagne a été complètement consumée.

CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Séance du 6 juin 1891. — Le Conseil fédéral transmet son arrêté du 3 courant, accordant la ratification à la loi édictée par le Grand Conseil, le 11 mai 1891, pour l'application de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

— Il est pris acte d'une adresse du comité central du Sængerbund à Morat, remerciant le Conseil, au nom de cette association, du don généreux qu'il a bien voulu lui accorder à l'occasion de la fête de son 25<sup>e</sup> anniversaire et exprimant le plaisir qu'il a eu de recevoir, dimanche derniers, Messieurs les délégués du Conseil.

— M. l'abbé Philipona, rév. curé de Villarvolard, est nommé membre de la Commission scolaire de cette localité.

VIII

La cage vitrée où s'ouvraient les deux guichets de la caisse était située à l'entrée du magasin du *Fil de la Vierge*, et recevait le jour de la place à travers l'une des glaces de la devanture ; toutefois, l'étalage, s'élevant à mi-hauteur, masquait le va-et-vient du dehors et était ainsi tout prétexte de distractions aux personnes préposées à la comptabilité. D'ailleurs, pour plus de précaution, Mme Tavan s'était reculée près de la vitrine et avait installé sa fille aînée à sa droite en la chargeant d'inscrire sur un registre les recettes du détail, au fur et à mesure qu'elles étaient annoncées par les commis. — La première personne qu'aperçut Claudia, à travers le grillage, fut Prosper Baduel. Il venait de présider à l'arrangement de l'étalage et, lorsqu'il passa devant la cage vitrée, il tressaillit en reconnaissant la jeune fille assise à la place du patron. Il entrevit ses yeux cernés, la trouva pâle et comprit qu'on avait dû prendre, à l'égard de Mlle Tavan, une mesure de sévérité à laquelle il n'était pas étranger.

dic de Lucerne, ral en remplacement Frédéric est arrivée séjour.

rdi dernier, dans un Cham, un cadavre position avancé. Les ts ont montré que ssures à la tête font un crime.

ga a commencé hier omposé des avocats ianetta, agriculteur. giga a l'air abattu.

ANGÈRES

s'ennuie pas à Pa- en l'espace de quelque chose comme ara. be.

devant une énorme e, condamné à mort at.

a prison de Gaillon, titut, Firoteau a ap-rouvelle.

avec l'aumônier et a

omme. J'ai commis e, mais je me mon-

é de lui-même sur la r.

amné à mort par la e, vient d'être gracié.

se faire raccourcir, iquement lorsque le st allé lui porter la

sans que l'on ait à de deux banquiers.

u banquier Jouanno, ports, qui laisse un

, lequel pèse particu-opèrent surtout sur

Jouanno ayant ac-érés, le bailleur de ou, avait avancé un

ise. Il espérait ainsi affaires en Russie où des finances. La dé-isation des rêves de

la vallée de Suze sont aisons et la fabrique ar les eaux ; à Codio, sont détruites. Les es par les eaux.

ne forte secousse de sentie à 2 h. 8 m. du gât.

écédées de mugisse-

de son oncle ; elle con- aduel et elle pressentait

lui proposerait d'épouser oisait pas que les événe- pareille rapidité ; elle

re au moins un an avant tance de sa mère, elle

rbe sous les pieds du pré- ment tout lui manquait à

omme une alliée, se mon- César de la marier à Ba-

s dont on l'avait effrayé on de prendre pour vain-

elles fussent, elle se ju- avait hérité de la ténacité

avait l'enfermer dans un parviendrait pas à la faire

ne le reprendrait point. n milieu de ses apprêhen-

pour celui qu'elle aimait. nit qui grossit et exagère

lle se sentait capable des Maurice serait-il aussi pa-

ne fois qu'il ne la verrait

ant le mauvais vouloir de

lle avait entendu dire que

l'absence, et son

laient à la pensée que cet

aurait périr misérablement

n et de soleil. — Le som-



Mises de fleuries.

Il sera exposé à vendre, en mises publiques, à l'anberge du Montin, à Avry-devant-Pont, **lundi 15 juin courant**, dès 2 heures du soir, les fleuries du domaine de « Sus-Pin », rière Avry-dev.-Pont et Villars-d'Avry. Il est fait des lots. Celui « En La Sauge » est tout à fait distinct.

Les amateurs sont priés de voir les lots et noter les numéros qu'ils désirent miser. 390] Pour l'exposant : A. DAVET.

A LOUER

Le notaire soussigné exposera en mises publiques, à Hauteville, à l'anberge du Boulanger, le **lundi 15 juin courant**, de 2 h. à 4 h., la location pour la présente année, du domaine dit du « Grand-Essert », comprenant les art. 994, 995, 996, 997 et 406a du cadastre d'Hauteville, ayant appartenu à Antoinette Schneider.

Les conditions seront lues avant les mises. Bulle, le 9 juin 1891. 398] Alex. ANDREY, notaire.

Beaux GROS SONS français

**écailles.**  
Semoules et farines maïs diverses.  
Farines spéciales rondes très avantageuses.  
Froment pays comprimé 1<sup>re</sup> qualité.  
Motté supérieur  
Orges et avoines comprimées.  
Avoines blanches fourragères.  
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.  
Prix très réduits. [772]

Attention!

Le soussigné fait savoir à son honorable clientèle qu'il vient de recevoir un magnifique choix de **grasses** pour cuir, harnais et souliers. Il est toujours bien fourni en **cuirs et empeignes** en tout genre et de premier choix.

Par la même occasion, il espère que quelques anciens clients disparus lui feront l'honneur d'une visite prochaine.  
**Dépôt à Bulle**  
**sous la Croix-Blanche.**  
Se recommande  
370] **Gremaud, tanneur, Riaz.**

Vente de vins en gros.

Vins blancs d'Espagne et rouges de France, garantis purs, naturels, à des prix exceptionnellement bas, ainsi qu'un grand choix de vins vaudois.

Hôtel du Cheval-Blanc, Bulle : **Isidore Seydoux.** 327]

Ouverture des

Bains et douches à l'hôtel des Alpes.

Attention!

Installation de **paratonnerres** d'après le tout dernier perfectionnement, pour églises, cheminées à vapeur et bâtiments de tous genres. Travail soigné et garanti.

Vérification et réparation d'anciens paratonnerres. — Ferblanterie et couvertures pour bâtiments en tous genres, en zinc, tôle, plomb, ardoises, etc., à des prix très modérés.  
Se recommande  
387] **J. Viale, à Bulle.**

Vins blancs et rouges, garantis naturels, à des prix excessivement avantageux.

**Vins fins et liqueurs.**  
Emballages à disposition des clients.  
**Jules Decoux, liquoriste,**  
Café de la Gare, Bulle. 359]

TIMBRES EN CAOUTCHOUC



**PH. JOLLIET**  
**Typographe, Bulle.**

A l'imprimerie de ce journal :

**Factures,**  
**ENVELOPPES COMMERCIALES**  
avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.  
**PAPIER A LETTRES**  
grand et petit format, depuis 10 c. les 3 cahiers.

Carnets de laiterie, etc.

**Vélocipèdes PEUGEOT**  
Machines garanties contre tout vice de construction, ayant obtenu les plus hautes récompenses aux expositions du Havre 1887, Barcelone 1888, Alger 1889, Paris 1889, Perpignan 1890, Arles 1890.  
Agent : **Paul Demierre, quincailler,** Romont. — Catalogues et prix courants franco sur demande. [341]

Avis et recommandation.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis, connaissances et l'honorable public de **Fribourg et des environs** qu'il a repris dès le 1<sup>er</sup> courant le

**Café des Merciers (Krämeren)**

vis-à-vis de la Cathédrale,

et qu'il a ouvert aujourd'hui ledit établissement après l'avoir restauré à fond. Il recommande particulièrement l'excellente bière d'exportation de la société si renommée de la

**Brasserie par actions de Bâle**

(ci-devant Bâle-Strasbourg).

Vins réels de premier choix. Mets chauds et froids à toute heure. Service prompt et soigné aux prix les plus bas. Se recommande  
Fribourg, le 6 juin 1891. 397] (H708F) **C. HEBERLI-TSCHANEN**



**Sténographie Duployé**

174, rue Saint-Jacques, à Paris

VOYELLES  
A O Ou É E I Eu U An On In Un  
CONSONNES  
P B T D F V K Gue L R Me Ne Gne Je Che Se Ze

RÈGLE GÉNÉRALE : Écrire les SONS et non pas les LETTRES.  
RÈGLE des CONSONNES : Seules L et R s'écrivent en remontant.  
RÈGLE des VOYELLES : Les tourner de manière à éviter les angles.  
Nota. — Les points et accents ajoutés à certains signes s'omettent habituellement.

Grâce à toi, Duployé, du fougueux orateur

Je fixe, en me jouant, la rapide parole,

De l'esprit impatient je seconde l'ardeur

Et saisis la pensée avant qu'elle s'envole;

De l'élève et du maître, épargnant les instants,

Sous les yeux de l'enfant je pose la dictée;

Du commerçant actif je décuple le temps,

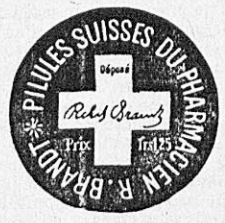
Je suis le *Fiat lux* de la classe illettrée.

Méthode pour apprendre sans maître, en 2 heures, 1<sup>re</sup> édit., franco, 3 fr. 200 volumes en STÉNOGRAPHIE DUPLOYÉ

**Les Pilules suisses**  
du pharmacien Rich. Brandt

employées depuis dix ans par M. M. les Professeurs et M. M. les Médecins, sont recommandées au public comme le remède de famille le meilleur marché, le plus agréable à prendre, le plus sûr et le plus inoffensif. Expérimentées par M. M. les Professeurs Docteurs:

- |                                 |                                      |
|---------------------------------|--------------------------------------|
| Prof. Dr. R. Virchow, à Berlin, | Prof. Dr. v. Frerichs, à Berlin (f), |
| " " von Gietl, à Munich,        | " v. Seanzoni, à Wurzburg,           |
| " " Reclam, à Leipzig (f),      | " C. Witt, à Copenhague,             |
| " " v. Nussbaum, à Munich,      | " Zdekauer, à St. Petersburg,        |
| " " Hertz, à Amsterdam,         | " Soederstätt, à Kasan,              |
| " " v. Korczynski, à Gracovie,  | " Lambl, à Varsovie,                 |
| " " Brandt, à Klausenbourg,     | " Forster, à Birmingham,             |



Souveraines contre tous les troubles des organes digestifs, contre les maladies du foie, les affections hémorrhoidales, la constipation et toutes les maladies qui en dépendent, comme maux de tête, vertiges, difficulté de respirer, inappétence etc. Les Pilules suisses du pharmacien R. Brandt sont employées avec prédilection par les Dames à cause de leur action douce et bienfaisante; elles doivent être préférées à tous les médicaments similaires, dont l'action est plus rude ou plus énergique.

Méitez-vous des contrefaçons.

Il circule dans le commerce des Pilules suisses contrefaites, dont l'apparence est tout à fait semblable aux véritables. Quand on achète des Pilules suisses, il faut s'assurer, en enlevant le Prospectus qui entoure la boîte, que l'étiquette porte la marque ci-dessus, une croix blanche sur fond rouge et le nom de Rich. Brandt. En outre, les Pilules suisses du pharmacien Rich. Brandt, qui se trouvent dans toutes les bonnes Pharmacies, ne sont vendues qu'en boîtes de Frs. 1.25; il n'existe pas de plus petites boîtes. — La composition des pilules est indiquée à l'extérieur de chaque boîte.

Occasion exceptionnelle.

Vu l'arrivée de la saison d'été, il est offert un excellent **vin blanc étranger** au prix de **60 cent.** le litre. Rabais sur les achats importants. Paiement comptant. S'adresser au **Café Gruyérien.** [394]

Tuile d'Ilfurth

(Altkirch), la plus belle et la meilleure connue jusqu'à ce jour.

**TUILE D'YVONAND**, garantie contre la gelée.

**TUYAUX D'ARAU** pour conduites d'eau.

Ciments, chaux, gypse, briques, drains, etc. — Sel de Glauber, pour le bétail, à 9 fr. les 100 kg. [100]

Chez **J. CHAVAILLAZ**, à Romont.

BAINS DE BONN

près **Fribourg (Suisse)**, ouverts le 15 mai.

Situation agréable et romantique à 15 minutes de la gare de **Guin**. Climat doux et salubre. Promenades, forêts, ombrages, jeux divers, etc. Table abondante, cave des mieux fournies, truites à toute heure; personnel dévoué, soins et égards particuliers envers les personnes souffrantes, qui se trouvent à l'aise comme dans leur famille. Les prodiges de ses eaux, justifiant de plus en plus l'ancien proverbe (*qu'aucune maladie ne leur résiste*), donnent à cet établissement une valeur qu'on peut dire *incomparable* et en font une véritable station pour le retour de la santé ou comme séjour d'agrément, de repos et de calme.

Prix : Table d'hôte, 1<sup>re</sup> classe, 4 fr. 50  
2<sup>e</sup> 3 fr. 50

Pension, chambre et service.

**Service divin à la chapelle.**  
350] Voiture à la gare de **Guin.** (H548F)

A louer :

Un **logement**. — S'adresser à **ESSEIVA**, Alfred, rue du Tir, Bulle. [377]

A LOUER

Un joli **logement** tout neuf, bien exposé au soleil. S'adresser au bureau du journal. [354]

A VENDRE

Un **break** neuf, prêt à atteler, chez **F. KREIDEMACHER**, maréchal, à Bulle. [282]

A vendre :

A PERTE, **15 actions Crédit foncier**. 146] **J. GILLET**, avocat, Bulle.

A vendre :

Un très bon **cheval** de confiance, pour la course et pour le trait. S'adresser au bureau du journal. [393]



ALIMENT POUR VEAUX

Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à 3 centimes le litre.

PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KILOG. PRIX 0.65 LE KILOG. [127]

Dépôt chez **AUG. BARRAS**, à Bulle.



BREVETÉ!!!  
**LE CIMENT UNIVERSEL**  
de Plüss-Staufser

est incontestablement **sans rival** pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.

Se vend en flacons de **65 cent.** et **1 fr.**  
Seul dépôt pour le district : Imprimerie de la **Gruyère**, à Bulle.



Bulle. — Imp. **Emile Lenz.**



PRIX DE L'ABONN

Pour la Suisse: 1 an 6 m

Etranger: 1 an, 9 fr., payable d'avance

Prix du numéro

On s'abonne à tous les jours de poste.

BULLE

Insurrec

Nous parlerons

franchise et l'imp

toujours d'avoir,

sabilité morale, c

de ses précédents

volution du Tessin

rales réservent à

L'attitude sing

nuances, dans cet

qu'on veut bien le

somme d'importa

jurisprudence fédé

cer à nouveau, dé

Un des promot

qu'en théorie le c

l'insurrection, si

dans un pays répu

suffrage populaire

être close.

En d'autres ter

n'ont pas le droit

employant des m

pour revendiquer

ou à raison.

En principe, au

que les institution

soient irréprocha

qu'elle ne conten

en s'inspirant de

plus parfaite équi

Mais, en pratiq

mes n'atteindront

L'insurrection

gistrat ou le juge

ment, pour se jus

fausse application

FEUILLET

DEUX